

Histoire de la pensée économique

De la contre-révolution néolibérale à la macroéconomie contemporaine

Ce cours vous est proposé par Matthieu Montalban, maître de conférences HDR en science économique, université de Bordeaux, et par AUNEGe, l'Université Numérique en Économie Gestion.

Quiz

Attention : ceci est la version corrigée du quiz.

1. Pour Friedman :

- a. l'inflation est la conséquence de la baisse du chômage, conformément à la courbe de Phillips
- b. l'inflation s'explique par les chocs énergétiques
- c. l'inflation est partout et toujours liée à une émission de monnaie trop importante**
- d. l'inflation est liée à la fois aux coûts et à la demande

2. Pour Friedman :

- a. le multiplicateur est supérieur à 1 et stable
- b. le multiplicateur est inférieur à 1 et stable
- c. le multiplicateur est instable**

3. Selon la NEC :

- a. les anticipations des agents sont rationnelles**
- b. les anticipations des agents sont irrationnelles
- c. les anticipations des agents amplifient l'efficacité des politiques économiques
- d. les anticipations d'inflation annulent l'efficacité des politiques économiques**

4. Quelles sont les bonnes propositions ?

- a. Pour la NEC, les prix sont flexibles et les marchés s'apurent
- b. Pour la NEK, les prix sont flexibles et les marchés s'apurent
- c. Pour la NEC, les politiques économiques sont efficaces à long terme
- d. Pour la NEK, les politiques économiques sont efficaces à court terme

Références

Comment citer ce cours ?

Histoire de la pensée économique, Matthieu Montalban, AUNEGe (<http://aunega.fr>), CC – BY NC ND (<http://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/>).



Cette œuvre est mise à disposition dans le respect de la législation française protégeant le droit d'auteur, selon les termes du contrat de licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International (<http://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/>). En cas de conflit entre la législation française et les termes de ce contrat de licence, la clause non conforme à la législation française est réputée non écrite. Si la clause constitue un élément déterminant de l'engagement des parties ou de l'une d'elles, sa nullité emporte celle du contrat de licence tout entier.